

FORMULAIRE DE DECLARATION MENSUELLE DE DROITS DE VOTE

à adresser en application de l'article L. 233-8 II du Code de Commerce à

AMF

Autorité des marchés financiers

Direction des Emetteurs

17, place de la bourse

75002 PARIS

Tél : 01 53 45 62 48

Fax : 01 53 45 62 68

Il est rappelé qu'en application des articles L. 233-8 II du Code de commerce et 222-12-5 du règlement général de l'AMF, les sociétés admises sur le marché réglementé doivent publier sur leur site et transmettre à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre total d'actions composant le capital s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement.

- **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

- Nom et Prénom : **DELHOUME Angeline**
- Tél : **01 40 87 66 17**
- Fax : **01 40 87 96 80**

- **Société déclarante :**

- Dénomination Sociale : **BURELLE SA**
- Siège social : **19 avenue Jules Carteret –69007 LYON**
- Marché Réglementé (Eurolist) :
 - ☐ Compartiment A
 - ☒ **Compartiment B**
 - ☐ Compartiment C

Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : **1 870 303 actions**

Nombre total de droits de vote de la société déclarante : **3 200 215 droits de vote**

(le nombre d'actions auto-détenues privé de droits de vote est arrêté à la date du 30 novembre 2006)

Nombre total de droits de vote de la société déclarante, calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote : **3 205 528 droits de vote**

Cette déclaration résulte de la variation du nombre total de droits de vote publiés antérieurement par la société déclarante.

Lors de la précédente déclaration en date du 13 novembre 2006, le nombre total d'actions et de droits de vote étaient les suivants :

- Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : **1 870 303 actions**
- Nombre total de droit de vote de la société déclarante : **3 180 489 droits de vote**
- Nombre total de droits de vote de la société déclarante, calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote : **3 185 900 droits de vote**

Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux

- ☐ OUI (si oui, joindre l'extrait des statuts reprenant cette clause et ensuite mettre à jour cette information)
- ☒ **NON**

Fait à Paris

Le 7 décembre 2006

Signature :

